



COMMUNIQUE DE PRESSE

Des changements dans l'organisation du Centre Patronal et au sein de sa direction

25 janvier 2023

Le Centre Patronal compte actuellement plus de 350 collaborateurs et a la particularité d'être aussi présent en Suisse alémanique, tant à Berne qu'à Zurich. Comme toute entreprise, il a en permanence pour objectif de rendre les meilleurs services à ses clients. A cette fin, il a mis en place une nouvelle organisation.

Ainsi, les services aux membres et aux clients ont été regroupés dans un seul département. Par ailleurs, plusieurs nouveautés seront mises en œuvre, parmi lesquelles :

- Une modernisation de l'offre de services juridiques dès la mi-février
- Une nouvelle articulation des quelque 130 mandats associatifs assumés par le Centre Patronal
- Un pôle voué spécifiquement à la création d'entreprises dès ce printemps
- Le développement d'un centre de compétences dans le domaine du partenariat social et des commissions professionnelles paritaires

Par ailleurs, à la fin du mois d'avril, M. Jean-Hugues Busslinger, membre de la direction du Centre Patronal, atteindra l'âge de 65 ans et partira à la retraite. Il aura dirigé pendant plus de quinze ans le département de politique générale du Centre Patronal, en plus que d'assumer plusieurs fonctions importantes pour la défense et la promotion des entreprises, par exemple dans le domaine de l'accueil de jour des enfants ou dans le secteur de la santé.

L'organisation du Centre Patronal est désormais la suivante, s'agissant des cinq départements directoriaux et de leur responsable, à côté de la direction générale :

- Yvan Béguelin : Caisse AVS et caisses d'allocations familiales
- Frédéric Bonjour : Service aux membres et clients
- Martin Kuonen : Deutschschweiz
- Luc Oesch : Finances, prévoyance, technologies et services généraux
- Olivier Rau : Politique

Plus que jamais, le Centre Patronal s'engagera en faveur des entreprises et de l'économie privée. Et il continuera de déployer une activité politique forte, toute entière orientée en faveur du développement économique et de la prospérité du pays.